

Rapport de présentation

Troyes

Compte administratif 2017



Troyes, ville arrivée - ville départ



COMPTE ADMINISTRATIF

2017

RAPPORT DE PRESENTATION

IMPRIME PAR LA MAIRIE DE TROYES

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du Conseil municipal sur le compte administratif (CA) présenté par le Maire avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte, après production par le comptable public du compte de gestion au plus tard le 1^{er} juin (article L. 1612-12 du CGCT).

Présenté à l'issue de la clôture de l'exercice budgétaire, le compte administratif a pour principale fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au Budget, des réalisations effectuées au cours de ce dernier, à la fois en dépenses et en recettes. Il présente par ailleurs les résultats comptables de l'exercice.

Dans son contenu, le Compte administratif présente la même architecture que le Budget primitif et est assorti, dans les communes de plus de 3 500 habitants, d'annexes obligatoires.

Par application de l'article L. 1612-13 du C.G.C.T., le Compte administratif est transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard quinze jours après le délai limite fixé pour son adoption par les articles L. 1612-9 et L. 1612-12 du code précité.

Le rapport de présentation, joint au projet de délibération sur le vote du Compte administratif et au rapport technique, détaille, à l'aide des tableaux de synthèse annexés et des différents commentaires, l'état des réalisations chapitre par chapitre, présentant ainsi une analyse budgétaire et financière rétrospective couvrant la période 2014-2017. Cette étude des différents postes comptables permet d'apprécier, en fin de document, la situation financière de la Ville de Troyes au regard de différents indicateurs ou ratios, par comparaison avec d'autres communes de la même strate, membres comme elle d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité professionnelle unique (F.P.U.). Cette présentation sera poursuivie par une consolidation avec les budgets annexes pour finir sur une analyse de la dette communale.

A la suite de cette analyse, le Compte administratif et l'affectation des résultats 2017 sur l'exercice 2018 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

SOMMAIRE

I. BUDGET PRINCIPAL	p. 5
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	p. 6
B. SECTION D'INVESTISSEMENT	p.12
C. RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	p.14
D. RATIOS REGLEMENTAIRES	p.17
II. BUDGETS ANNEXES	p. 19
A. STATIONNEMENT PAYANT	p.19
B. OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	p.19
III. ANALYSE DE LA DETTE	p.20

I – BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées en fin d'exercice : rattachement en fonctionnement, si le service est constaté avant le 31 décembre, ou reste à réaliser. Le compte administratif est le document qui permet de vérifier la réalité et la sincérité des prévisions budgétaires.

La présentation du compte administratif du budget principal portera tout d'abord sur les recettes de fonctionnement, puis sur les dépenses de fonctionnement. L'analyse de ces deux postes permettra d'étudier la chaîne de l'épargne en déterminant les différents soldes intermédiaires de gestion. La section d'investissement sera ensuite abordée au travers de ses dépenses puis de leur financement. Enfin, une vision globale du compte administratif du budget principal permettra de dégager les résultats des deux sections, ainsi que le résultat global, avant de terminer sur une comparaison, avec les autres communes de la même strate démographique, de nos principaux ratios financiers.

TABLEAU 1

FONCTIONNEMENT - RECETTES (K€)	CA 2014 (*)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution annuelle 2017/2016	Moyenne / an période 2017/2014
Impôts et taxes	42 717	42 835	42 951	43 384	1,0%	0,5%
dont Contributions Directes	28 540	29 199	29 127	29 249	0,4%	0,8%
dont Dotations Troyes Champagne Métropole (**)	11 056	10 357	10 083	10 219	1,4%	-2,6%
<i>Attribution Compensation reçue</i>	9 531	8 849	10 083	10 219		
<i>Dotation solidarité Ctaire reçue</i>	1 525	1 509	0	0		
dont Attribution FPIC	432	512	643	705	9,7%	17,7%
dont Taxe sur l'électricité	1 149	1 130	1 155	1 170	1,3%	0,6%
dont Taxe droits de mutation	1 180	1 393	1 645	1 682	2,2%	12,5%
Dotations et participations	30 188	30 177	31 080	30 248	-2,7%	0,1%
dont Dotation forfaitaire	15 511	14 017	12 465	11 829	-5,1%	-8,6%
dont Dotation aménagement	6 658	7 988	9 192	9 920	7,9%	14,2%
dont Compensations fiscales	2 091	2 052	1 839	2 154	17,1%	1,0%
dont Fonds de péréquation divers (***)	278	418	1 338	498	-62,8%	21,4%
dont Subventions et participations (Etat, CAF, collectivités...)	5 359	5 321	5 874	5 435	-7,5%	0,5%
Autres produits de fct courant	8 075	8 190	8 583	9 145	6,6%	4,2%
Produits des services (RODP...)	6 755	6 841	7 210	7 692	6,7%	4,4%
Produits de gestion (Revenus des immeubles...)	1 321	1 349	1 373	1 453	5,9%	3,2%
Atténuations de charges	46	35	67	60	-10,8%	9,1%
Produits de fonctionnement courant	81 026	81 236	82 681	82 837	0,2%	0,7%
Produits exceptionnels dont cessions d'immobilisations	792	356	1 293	1 083	-16,3%	11,0%
Produits de fonctionnement	81 818	81 592	83 974	83 920	-0,1%	0,8%

(*) 1ère année du mandat

(**) Troyes Champagne Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017

(***) FDPTP et DPV (Dotation Politique de la Ville : ex DDU) : recettes perçues en fonctionnement mais venant financer des programmes d'investissement.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Tableau 1)

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de +0,8 % par an depuis 2014, pour atteindre en 2017 le montant de 83 920 070 €, soit une très légère baisse par rapport à 2016 de -0,1%. Pour mémoire, elles étaient en 2016 de 19 % inférieures à la moyenne constatée sur les communes de la strate.

Le **produit des impôts et taxes** représente un peu plus de la moitié des recettes de fonctionnement (51,7 %) et évolue de 1,0 % entre 2016 et 2017. Il concerne principalement les contributions directes comprenant les taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti pour 29 248 713 €, et l'attribution de compensation versée par Troyes Champagne Métropole pour 10 219 346 €.

Les **dotations et participations**, constituées principalement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), des subventions et participations de nos partenaires, et des compensations fiscales versées par l'Etat, diminuent globalement de -2,7 % en 2017/2016 et atteignent 30 247 855 €. Le produit de la DGF augmente de 0,4 %, la baisse de la dotation forfaitaire étant compensée par la hausse de la dotation nationale de péréquation et de la dotation de solidarité urbaine, alors que les subventions et participations diminuent de -7,5 %, l'année 2016 comptabilisant exceptionnellement 2 années d'encaissement sur les prestations de services CAF. La plus forte diminution concerne les fonds de péréquation divers, comprenant les recettes très variables que sont la dotation politique de la ville (DPV) et celles provenant du Département versées par le biais du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), destinées au financement de nos investissements. L'année 2016 avait été, pour ce poste également, une année exceptionnelle comparée aux exercices précédents.

Les produits des services payés par les usagers et ceux issus du patrimoine de la ville constituent les **autres produits courants** de fonctionnement. L'évolution de 6,6 % constatée sur ces recettes est issue notamment de la montée en puissance de la mutualisation avec l'Agglomération, de meilleurs taux de fréquentation des crèches et de la restauration scolaire, ainsi que de la progression du produit des loyers du fait de leur revalorisation et de la mise en location de nouveaux biens.

Les **produits exceptionnels** sont des recettes aléatoires. Ils concernent principalement le produit des cessions d'actifs qui s'est élevé pour 2017 à 957 011 €.

TABLEAU 2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Evolution annuelle 2017/2016	Moyenne / an période 2017/2014
Charges à caractère général	15 978	14 388	14 038	14 997	6,8%	-2,1%
dont Energie	4 568	4 371	4 295	4 030	-6,2%	-4,1%
dont Maintenance des installations	3 102	3 066	3 040	3 148	3,5%	0,5%
Charges de personnel	43 556	44 069	44 072	45 928	4,2%	1,8%
Personnel permanent	40 835	41 287	41 440	43 178	4,2%	1,9%
Personnel vacataire	2 191	2 281	2 115	2 282	7,9%	1,4%
Autres charges de personnel	530	501	517	468	-9,5%	-4,1%
Autres charges de gestion courante	8 876	8 160	7 805	6 471	-17,1%	-10,0%
dont Contribution aux EPA	4 098	4 098	4 208	3 235	-23,1%	-7,6%
dont Subventions de fonct.- pers. droit privé	3 271	2 597	2 232	2 184	-2,2%	-12,6%
Subventions de fonct.- pers. droit privé - Périmètre constant (*)	2 314	2 250	2 232	2 184	-2,2%	-1,9%
Atténuations de produits (Reversement convent. fiscalité)	30	2	0	0		
Charges de fonctionnement courant	68 440	66 620	65 915	67 397	2,2%	-0,5%
Charges exceptionnelles	132	145	193	103	-46,6%	-8,0%
Charges de fonctionnement hors intérêts	68 572	66 764	66 108	67 500	2,1%	-0,5%
Intérêts de la dette	1 622	1 450	1 240	1 041	-16,0%	-13,7%
Charges de fonctionnement	70 194	68 214	67 348	68 541	1,8%	-0,8%

(*) 2015/2014 : Subvention à l'Office de Tourisme (Transfert au Grand troyes : -499 k€), 48h automobiles (-50 k€) ; Subv. except. Commémoration Centenaire 14-18 (-36 k€), MOPO (-25 k€)

2016/2015 : reprise activité de l'Office des Sports (-299 k€), subvention Mission Locale (transfert au Grand troyes : -98 k€) ; 48h automobiles (+ 50 k€)

2017/2016 : 48h automobiles (- 50 k€)

A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Tableau 2)

Si les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de +1,8 % en 2017, leur maîtrise est confirmée par une réduction annuelle de -0,8 % depuis 2014, et par un écart de -26 % par rapport à la moyenne constatée sur la strate en 2016 (1 176 €/hab pour la ville de Troyes, contre 1 589 €/hab pour la strate).

Les **charges à caractère général** regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux. Elles progressent en 2017 de 6,8 % et s'élèvent ainsi à 14 997 340 €. Si les dépenses d'énergie continuent leur trajectoire à la baisse (-6,2 %), 2 événements majeurs sont venus marquer l'année 2017 : l'arrivée et le départ du Tour de France et l'exposition Renoir. En outre, une dépense de près de 245 000 € concernant la prévention spécialisée, initialement imputée en « autres charges de gestion courante », est désormais comptabilisée en charge à caractère général.

Les **charges de personnel** représentent la principale dépense de fonctionnement de la ville avec 45 928 310 €, soit 67 %. Elles sont en progression de 4,2 % par rapport à 2016 du fait notamment :

- du décalage dans le temps entre les départs d'agents intervenus en 2016 et leur remplacement (697 000 €),
- la mise en place du protocole national sur les parcours professionnels ou PPCR (380 000 €),
- la hausse du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016 (effet report en année pleine 2017) et 0,6 % au 1^{er} février 2017 (300 000 €),
- la reprise des agents du CMAS en septembre 2016 et pour laquelle l'impact sur 2017 est estimé à 286 500 €,
- la mise en œuvre des emplois civiques, les élections présidentielle et législative, le passage du Tour de France, pour un total de 108 600 €.

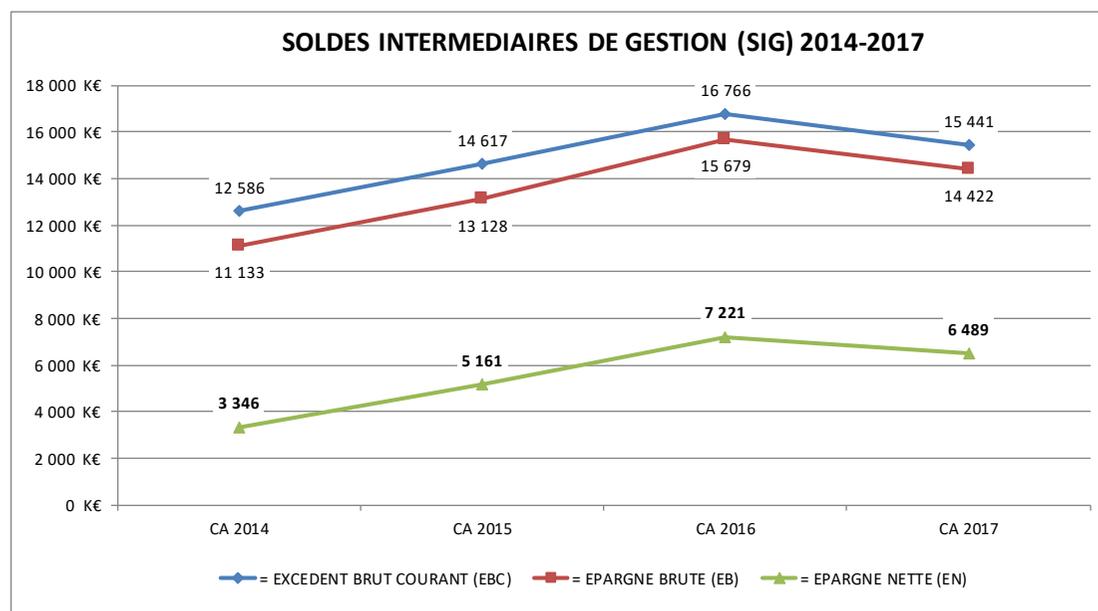
Les **autres charges de gestion courante** concernent principalement les contributions aux établissements publics administratifs (Maison du Boulanger et Centre municipal d'Action Sociale) et les subventions versées aux associations. La baisse globale de -17,1 % s'explique principalement par la dépense de 245 000 € imputée à compter de 2017 en charge à caractère général, la diminution de la contribution au CMAS de 973 000 € suite au transfert de 14 agents sur le budget de la ville et de la réduction du besoin d'équilibre du budget des résidences pour personnes âgées, et la présence, dans les comptes 2016, de 2 subventions non inscrites pour 2017 (50 000 € pour les 48 heures automobiles et 51 000 € de subvention exceptionnelle pour l'Institut Rachi).

Les **intérêts de la dette** continuent leur diminution en enregistrant une baisse de -16 % et s'élèvent pour 2017 à 1 041 447 €. Cette situation traduit la politique de désendettement de la ville, la gestion active menée sur le stock de la dette et bien sûr, le contexte toujours très favorable des marchés financiers.

TABLEAU 3

CHAINE DE L'EPARGNE (k€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Produits de fonctionnement courant	81 026	81 236	82 681	82 837
- Charges de fonctionnement courant	68 440	66 619	65 915	67 397
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	12 586	14 617	16 766	15 441
+ Solde exceptionnel large	129	-64	80	-10
= Produits exceptionnels larges*	262	80	273	93
- Charges exceptionnelles larges*	133	145	193	103
= EPARGNE DE GESTION (EG)	12 715	14 553	16 846	15 431
- Intérêts	1 583	1 425	1 167	1 009
= EPARGNE BRUTE (EB)	11 133	13 128	15 679	14 422
- Capital	7 787	7 968	8 458	7 933
= EPARGNE NETTE (EN)	3 346	5 161	7 221	6 489

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)



A.3 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (Tableau 3)

La chaîne de l'épargne détaille la constitution des **soldes intermédiaires de gestion** qui permettent d'apprécier comment la collectivité parvient à dégager un excédent de ressources au travers de sa gestion courante, destiné au financement de ses investissements.

L'autofinancement brut (ou CAF brute), différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, intérêts de la dette inclus, progresse de 11,133 millions d'euros à **14,422 millions d'euros** entre 2014 et **2017**. Après déduction du remboursement de la dette en capital, **l'épargne nette (CAF nette)** s'établit à **6,489 millions d'euros**, contre 3,346 millions euros en 2014, traduisant les efforts importants engagés par la Collectivité pour maîtriser ses charges et optimiser ses ressources de fonctionnement et ainsi compenser la baisse des dotations de l'Etat.

La diminution de ces épargnes constatée entre 2016 et 2017 trouve sa justification au travers :

- de recettes 2016 exceptionnelles (comptabilisation de 2 années de certaines prestations de la CAF, encaissement de subventions destinées au financement des investissements, en fonctionnement – FDPTP, ...), ayant pour effet d'augmenter l'autofinancement 2016 ;
- de dépenses 2017 exceptionnelles (arrivée et départ du Tour de France, exposition Renoir, ...), ayant pour effet de diminuer l'autofinancement 2017.

Cette épargne nette, permet à la Ville, conformément aux objectifs qu'elle s'est fixés, d'augmenter sa capacité à soutenir l'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

TABLEAU 4

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Restes à réaliser 2017	Taux de réalisation	
						/ Mandats émis	/ Engagés (mandats + RAR)
Dépenses d'équipement	12 770	12 681	16 239	18 361	4 850	70,2%	88,8%
Dépenses directes d'équipement	10 840	10 916	14 326	16 159	4 412	70,5%	89,8%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	1 930	1 765	1 913	2 201	438	68,1%	81,7%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	4 108	1 630	324	26	83	19,7%	82,0%
Dépenses financières d'inv.	97	468	606	1 449	491	65,2%	87,2%
Dépenses d'investissement hors annuité en capital	16 976	14 779	17 168	19 836	5 423	69,6%	89%
Epargne nette	3 346	5 161	7 221	6 489			
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 664	3 504	2 985	3 635		69,3%	69,3%
FCTVA	2 368	1 638	1 620	2 271		105,6%	105,6%
<i>Produits des cessions (*)</i>	491	250	947	957		36,8%	36,8%
Diverses RPI	805	1 616	419	407		82,4%	82,4%
Autres recettes d'investissement	6 525	4 375	2 624	4 094	1 599	66,9%	93,0%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	3 389	2 467	236	17	251	5,9%	91,8%
Fonds affectés (amendes,...)	1 087	1 031	1 149	1 292		117,5%	117,5%
Subventions	2 050	877	1 238	2 784	1 348	58,9%	87,4%
Emprunt	4 000	3 000	5 000	7 800	0	78,4%	78,4%
Financement de l'investissement	17 535	16 040	17 830	22 018	1 599	103,3%	111%

(*) Pour information, réalisations constatées en fonctionnement, conformément à l'instruction M14, et retraitées en investissement en analyse financière

Le tableau qui précède (tableau 4) permet de mettre en perspective le montant des dépenses d'investissement réalisées sur la période avec les différentes recettes ayant contribué à leur financement.

La progression des **dépenses d'investissement** suit la mise en place du nouveau Conseil municipal en 2014. Elles atteignent **19,836 millions en 2017**, dont **18,361 M€ de dépenses d'équipement** réalisées à près de 90 % en tenant compte des dépenses engagées mais non mandatées sur l'exercice 2017.

Les **recettes d'investissement** ont été réalisées pour un montant total de **22,018 M€**, soit 14,218 M€ hors les 7,8 M€ d'emprunts nouveaux. Les **subventions reçues** de nos partenaires ont été encaissées à hauteur de **2,784 M€** représentant 87,4 % du montant prévu, en comptabilisant les subventions engagées mais non reçues en fin d'exercice (reports).

Le tableau ci-dessous (tableau 5) permet de découvrir la **structure de financement de ces investissements**. Le volume des dépenses d'investissement ayant augmenté (19,836 M€ en 2017, contre 17,168 M€ en 2016) et l'autofinancement net ayant diminué (cf. détail en partie A.3 – Soldes intermédiaires de gestion), le recours à l'emprunt a été ajusté selon ces besoins et pour financer en partie les crédits reportés sur l'exercice 2018 qui s'élèvent à 3,824 M€ (dépenses reportées 5,423 M€ – recettes reportées 1,599 M€). L'équilibre du budget, hors reports, aurait pu être obtenu par la réalisation de seulement 5,618 M€ d'emprunts, représentant 28,33 % du financement des investissements.

Les ressources propres (18,3 %) et l'autofinancement net (32,7 %) ont permis, à eux seuls, de financer 51 % des investissements.

TABLEAU 5

STRUCTURE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Dépenses d'équipement	75,2%	85,8%	94,6%	92,6%
Dépenses directes d'équipement	63,9%	73,9%	83,4%	81,5%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	11,4%	11,9%	11,1%	11,1%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	24,2%	11,0%	1,9%	0,1%
Dépenses financières d'inv.	0,6%	3,2%	3,5%	7,3%
Dép d'inv hors annuité en capital	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Epargne nette	19,7%	34,9%	42,1%	32,7%
Ressources propres d'inv. (RPI)	21,6%	23,7%	17,4%	18,3%
FCTVA	13,9%	11,1%	9,4%	11,5%
Produits des cessions	2,9%	1,7%	5,5%	4,8%
Diverses RPI	4,7%	10,9%	2,4%	2,1%
Autres recettes d'investissement	62,0%	49,9%	44,4%	60,0%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	20,0%	16,7%	1,4%	0,1%
Fonds affectés (amendes,...)	6,4%	7,0%	6,7%	6,5%
Subventions	12,1%	5,9%	7,2%	14,0%
Emprunt	23,6%	20,3%	29,1%	39,3%
Financement de l'investissement	103,3%	108,5%	103,9%	111,0%

Pour information : dans le cas d'un financement de l'investissement inférieur à 100 %, le financement complémentaire est prélevé sur le résultat cumulé.

TABLEAU 6

VUE D'ENSEMBLE (€)		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	74 106 241,35	G	86 138 488,24	12 032 246,89
	Section d'investissement	B	30 679 667,28	H	32 254 813,40	1 575 146,12
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	6 974 998,41	6 974 998,41
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	7 091 866,00	J (si excédent)		-7 091 866,00
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	111 877 774,63	=G+H+I+J	125 368 300,05	13 490 525,42
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018	Section de fonctionnement	E	377 315,94	K	7 200,00	-370 115,94
	Section d'investissement	F	5 564 517,30	L	1 598 655,65	-3 965 861,65
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		=E+F	5 941 833,24	=K+L	1 605 855,65	-4 335 977,59
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	74 483 557,29	=G+I+K	93 120 686,65	18 637 129,36
	Section d'investissement	=B+D+F	43 336 050,58	=H+J+L	33 853 469,05	-9 482 581,53
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	117 819 607,87	=G+H+I+J+K+L	126 974 155,70	9 154 547,83
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2017		EXCEDENT		9 154 547,83		
RAPPEL AU 31/12/2016		EXCEDENT		6 815 049,31		

C – RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE ET DETERMINATION DES RESULTATS

Le tableau 6 présente la vue d'ensemble de l'exécution du budget principal, tant pour les opérations réelles que pour les opérations d'ordre.

Concernant **la section de fonctionnement**, les recettes s'étant élevées à 86 138 488,24 € pour 74 106 241,35 € de dépenses, le **résultat de l'exercice** ressort à **12 032 246,89 €**. Complété par le résultat antérieur reporté de 6 974 998,41 €, le **résultat cumulé de la section de fonctionnement** à fin 2017 s'établit ainsi à **19 007 245,30 €** (résultat à affecter lors de sa reprise au budget supplémentaire (BS) 2018). **Le résultat final**, intégrant les restes à réaliser de 377 315,94 € en dépenses et 7 200,00 € en recettes, s'élève à **18 637 129,36 €**.

La section d'investissement dégage un **solde d'exécution de l'exercice de 1 575 146,12 €** qui, complété de la reprise du déficit de l'année 2016 de -7 091 866,00 €, génère un **solde d'exécution à fin 2017 de -5 516 719,88 €** (à reprendre en dépenses au BS 2018). Les dépenses et les recettes engagées mais non réalisées au 31 décembre 2017 s'élevant, en net (recettes – dépenses), à -3 965 861,65 €, la section d'investissement dégage ainsi un **besoin de financement de 9 482 581,53 €**.

Le résultat global cumulé à fin 2017 s'élève ainsi à 9 154 547,83 €, restes à réaliser inclus.

D – RATIOS REGLEMENTAIRES

Le **tableau-ci** dessous retrace sur la période 2014/2017 l'**évolution de l'ensemble des ratios financiers réglementaires** (en euro par habitant et en %) figurant à l'article R. 2313-1 du code général des collectivités territoriales.

La **bonne santé financière de la Ville** est une nouvelle fois confirmée au travers de ces ratios et en particulier ceux concernant les dépenses de fonctionnement (ratio n°1 « Dépenses réelles de fonctionnement par habitant » à 1 093 € en 2017, contre 1 589 € pour la moyenne de la strate en 2016). Au-delà de la **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, la Ville de Troyes enregistre un **faible endettement** puisque le ratio n° 5 « Encours de la dette au 31 décembre / Population » affiche une valeur de 805 €, contre 1 430 €.

Cette situation a permis, malgré un **niveau de recettes de fonctionnement très faible** (ratio n° 3 : 1 349 €/hab, contre 1 712 €/hab) de dégager un **autofinancement suffisant** pour investir à hauteur de 269 €/hab quand la moyenne des communes de la strate s'élève à 292 €/hab (ratio n°4).

Le montant des charges de personnel rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement (**ratio n°7**) doit être rapproché du ratio n°1. Ainsi, **le ratio 7 bis**, retraite le ratio 7 et fait ressortir son niveau pour des dépenses réelles de fonctionnement aussi élevées que celles de la strate (soit 1 589 au lieu de 1 093). Dans ces conditions, les charges de personnel de la Ville par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de la strate présentent un rapport de **46 %** contre 51 % pour la strate.

RATIOS FINANCIERS		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Moy. Strate (*)
€/ habitant	1 - Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	1 130	1 098	1 088	1 093	1 589
	2 - Produit des impositions directes / Population	463	474	478	472	626
	3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 327	1 324	1 372	1 349	1 712
	4 - Dépenses d'équipement brut / Population	251	213	251	269	292
	5 - Encours de dette (31/12) / Population	953	871	820	805	1 430
	6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	360	357	354	350	218
%	7 - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	62%	65%	65%	67%	51%
	7 bis - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement base strate(**)	48%	49%	49%	46%	NC
	8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	81%	73%	89%	90%	NC
	9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18%	15%	18%	20%	NC
	10 - Encours de dette (31/12) / Recettes réelles de fonctionnement	72%	66%	60%	60%	84%

(*) Source DGFIP - dernière année connue 2016

Communes appartenant à une CA à FPU

(**) Ratio 7 retraité afin de faire ressortir son niveau si les dépenses réelles de fonctionnement étaient aussi élevées que celles de la strate

TABLEAU 7 - PRESENTATION CONSOLIDEE : BUDGET PRINCIPAL ET LES DEUX BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION CONSOLIDEE (€)	PRINCIPAL	STATIONNEMENT PAYANT	OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT				
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	12 032 247	557 567	0	12 589 814
2 - RESULTAT REPORTE	6 974 998	534 918	0	7 509 916
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	19 007 245	1 092 485	0	20 099 730
II - INVESTISSEMENT				
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	1 575 146	-23 527	0	1 551 619
2 - RESULTAT REPORTE	-7 091 866	-445 814	-21 561	-7 559 240
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-5 516 720	-469 341	-21 561	-6 007 622
III - RESULTAT GLOBAL	13 490 525	623 144	-21 561	14 092 109
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)				
1 - FONCTIONNEMENT	-370 116		-198 818	-568 934
2 - INVESTISSEMENT	-3 965 862	-465 071		-4 430 933
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-4 335 978	-465 071	-198 818	-4 999 867
V - RESULTAT NET DE CLOTURE 2017	9 154 548	158 073	-220 378	9 092 242

II – BUDGET ANNEXES

Deux services sont individualisés en budget annexe : le Stationnement payant et l'Opération de Restauration Immobilière. Il convient à présent de constater les résultats dégagés par chacun de ces budgets avant de consolider le budget principal avec ces deux budgets annexes.

Ainsi, le **tableau 7** ci-contre offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

- **pour le budget annexe du stationnement payant**, en tenant compte des 465 071,08 € de dépenses d'investissement reportées, le résultat net de clôture est arrêté à **158 072,58 €**, dont :
 - 1 092 485,02 € de résultat de fonctionnement à affecter,
 - -469 341,36 € de solde d'exécution de la section d'investissement,
 - 933 412,44 € de besoin de financement de la section d'investissement.

- **pour le budget annexe de l'opération de restauration immobilière** : en considérant les 198 817,92 € de dépenses de fonctionnement reportées, le résultat net de clôture est arrêté à **-220 378,48 €**. Ce budget est déficitaire car il est consacré à l'acquisition de biens immobiliers voués à être revendus à des acquéreurs se conformant aux dispositions du permis de construire réalisé en conformité avec le recyclage souhaité. Ainsi, ce budget présente :
 - un résultat de fonctionnement à affecter, nul,
 - -21 561 € de solde d'exécution de la section d'investissement,
 - 220 378,48 € de besoin de financement de la section d'investissement.

L'ensemble de ces budgets dégage, pour l'exercice 2017, **un résultat global de 9 092 241,93 €**.

III – ANALYSE DE LA DETTE

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'encours de dette, depuis le 1^{er} janvier 2005 (première année de désendettement) jusqu'au 31 décembre 2017. Sont représentés successivement : l'encours de **la dette propre du Budget principal**, l'encours de **la dette totale du Budget principal incluant les flux depuis les Budgets annexes (BA)** dont la dette est intégrée à celle du Budget principal, et celui de **la dette tous budgets confondus** intégrant, en plus, la dette propre du Budget annexe du stationnement payant.

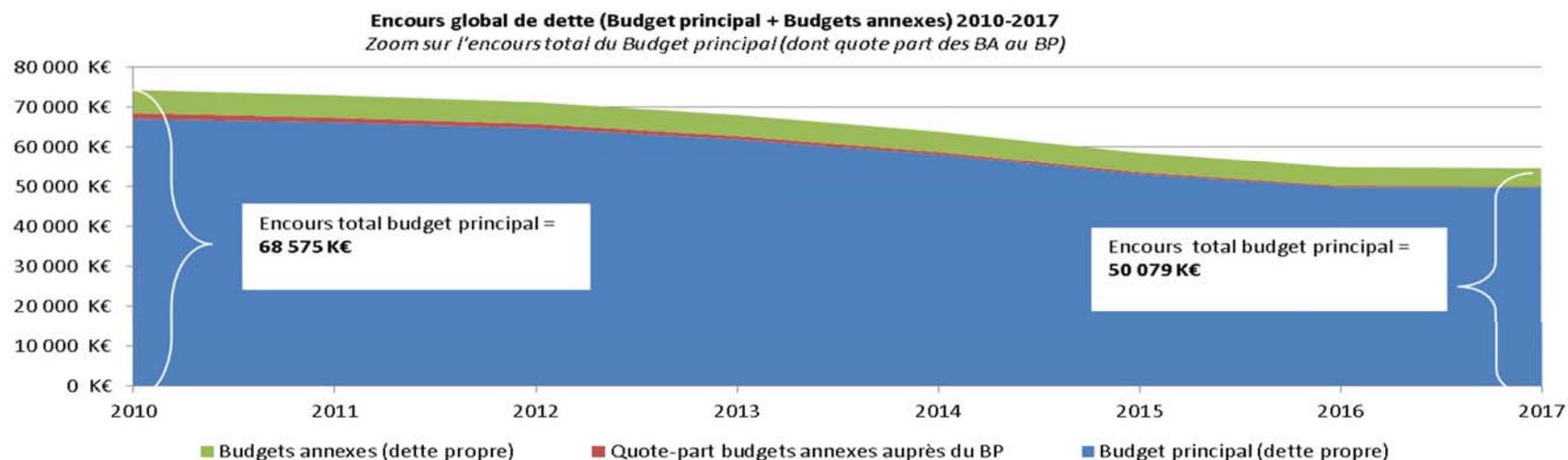
En milliers d'euros

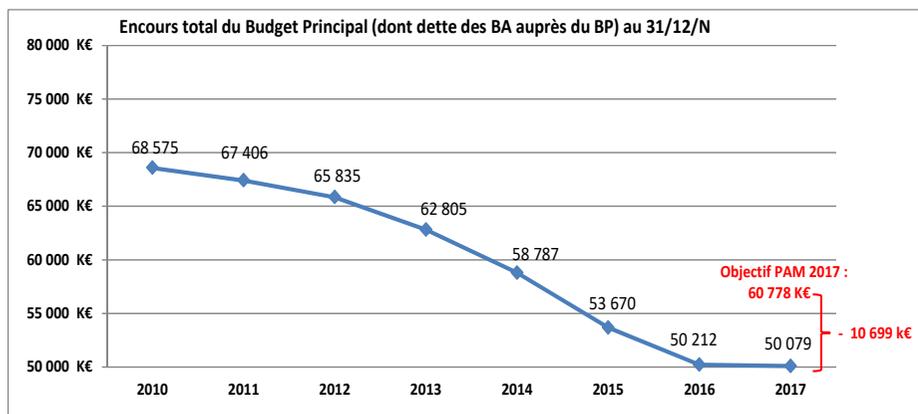
ANNEE	Dette au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dette au 31/12/N	
Encours Budget principal dette propre					
2005	75 618	6 863	5 449	74 204	
2008	72 149	7 865	5 500	69 784	
2014	61 937	7 787	4 000	58 149	
2017	49 889	7 825	7 800	49 863	<i>Ecart 2017/2005</i> -24 341 -33%
<i>Rappel objectif P.A.M 2017</i>				60 551	
Encours total Budget principal - dont dette des budgets annexes auprès du BP					
2005	80 949	8 289	7 000	79 660	
2008	74 643	8 219	5 500	71 924	
2014	62 805	8 018	4 000	58 787	<i>Ecart 2017/2005</i>
2017	50 212	7 933	7 800	50 079	-29 581 -37%
<i>Rappel objectif P.A.M 2017</i>				60 778	
Encours total tous budgets - dont dette propre du budget annexe Stationnement					
2005	80 949	8 289	7 000	79 660	
2008	78 643	8 225	7 650	78 068	
2014	68 097	8 197	4 000	63 900	<i>Ecart 2017/2005</i>
2017	54 944	8 136	7 800	54 607	-25 053 -31%
<i>Rappel objectif P.A.M 2017</i>				65 308	

L'encours de **la dette totale du Budget principal (dont dette des Budgets annexes auprès du BP)** a été ramené de 79,660 millions d'euros au 31 décembre 2005 à **50,079 millions d'euros au 31 décembre 2017**, représentant une baisse de **- 29,581 millions d'euros (-37%)** sur cette période.

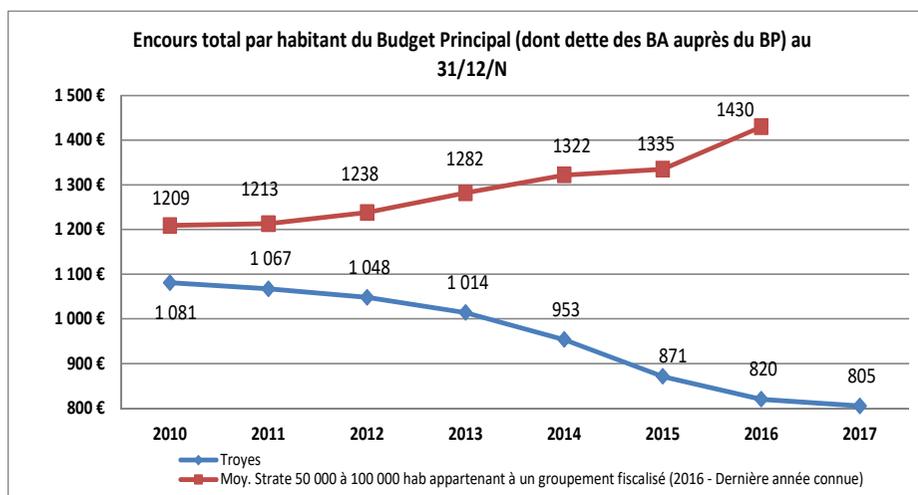
Cette évolution de l'encours de dette qui traduit le désendettement de la Ville observé **depuis 2005**, est rendue possible grâce au flux net d'emprunt observé sur la période, le remboursement du capital étant supérieur aux emprunts nouveaux.

Le graphique ci-dessous retrace l'**évolution de l'encours total de la dette tous budgets confondus** (Budget principal, quote-part des Budgets annexes sur le Budget principal et dette propre du Budget annexe du Stationnement payant) entre 2010 et 2017, **avec un zoom sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes sur le BP)**. Il est rappelé qu'en termes de méthode, les Budgets annexes doivent par nature s'auto-équilibrer ou s'autofinancer, ce qui conduit généralement en analyse financière à retraiter les données de ces Budgets identifiés à part, pour ne retenir que celles du Budget principal.





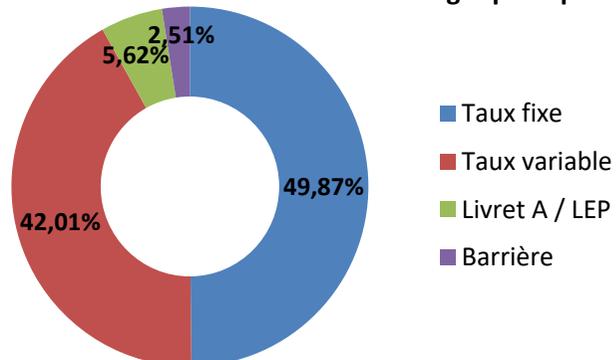
L'impact du désendettement sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes), est représenté dans le graphique ci-contre. L'encours total a ainsi été ramené de 68,575 millions d'euros à 50,079 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2017, soit **-18,496 millions d'euros (-27%)**, et sur l'exercice 2017 à **-10,699 millions d'euros par rapport à l'objectif du PAM 2015-2020 (Objectif 2017 : 60,778 M€)**



Autre conséquence directe du désendettement opéré par la Ville, **l'encours de dette total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes) par habitant**, a quant à lui été ramené de **1 081 euros** au 31 décembre 2010 à **805 euros** au 31 décembre 2017.

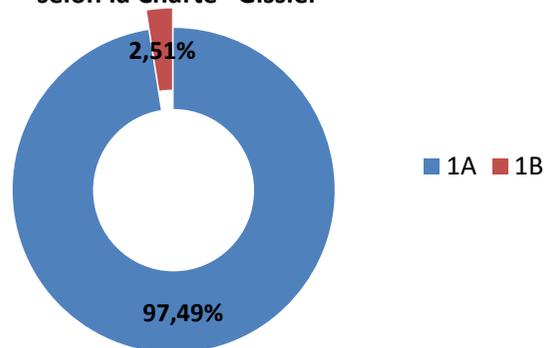
En 2016, l'encours de dette par habitant ressortait à **820 euros** contre **1 430 euros** par habitant pour la **moyenne de la strate** (Source DGCL, dernière année connue 2016).

CA 2017 - Structure de la dette du Budget principal



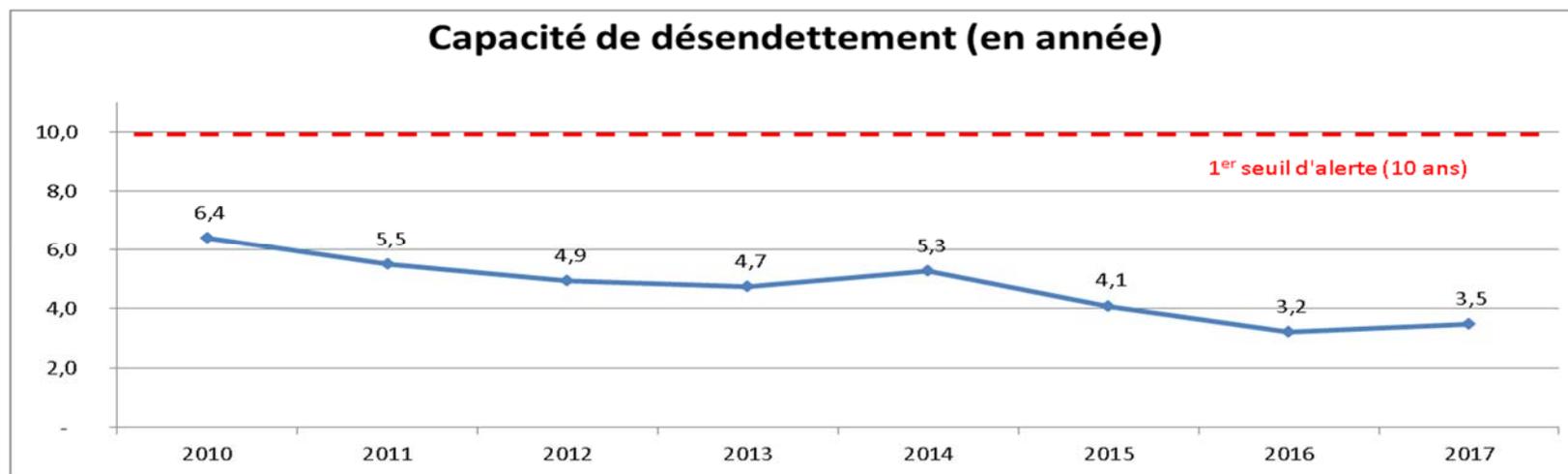
La structure de la dette permet d'identifier son exposition au risque de taux selon les caractéristiques des emprunts souscrits. La part des taux fixes représente 52,38%, en y regroupant fixes classiques (49,87%) et fixes bonifiés à barrière sur Euribor (2,51%). Ces emprunts incarnent la stabilité de la charge financière et permettent de sécuriser en partie l'encours de la dette. 47,63% de l'encours est à taux variable, sur des index monétaires courants de la zone euro (42,01%) et sur du Livret A / LEP (5,62%). Le taux variable est un gage de souplesse dans la dette et permet de dynamiser son taux moyen. Depuis l'automne 2008, les collectivités bénéficient d'un contexte très favorable sur ces taux.

CA 2017 - Encours de dette du Budget principal selon la Charte "Gissler"



Par référence à la Charte de bonne conduite dite Charte « Gissler », l'encours de la dette du Budget principal est ventilé à 97,49% en risque 1A (48,824 millions d'euros) et à 2,51% en risque 1B (1,255 millions d'euros), soit un niveau de risque sur la dette qualifié de très faible sur une échelle allant jusqu'à 5 E, voire 6 F pour les produits considérés comme « hors Charte ». Quant à l'encours de la dette propre du Budget annexe du Stationnement (Soit 4,529 millions d'euros), celui-ci est classé à 100% en risque 1A.

Au 31 décembre 2017, la Ville affiche une **capacité de désendettement**, qui s'analyse comme le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul excédent de fonctionnement et qui est déterminé par le rapport entre l'encours de dette (encours total de dette du Budget principal) et l'épargne brute, de **3,5 années**, contre 3,2 années en 2016. Cette évolution provient uniquement de la diminution de l'épargne brute expliquée en partie « A.3 Soldes intermédiaires de gestion », l'encours d'endettement étant quasiment stable entre 2016 et 2017. A ce niveau, la capacité de désendettement de la Ville se situe toujours très en deçà du premier seuil d'alerte fixé à 10 ans, en analyse financière, et à 12 ans dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat (ODEDEL). Cette situation lui permet de disposer de marges de manœuvre appréciables dans le cadre des investissements à venir.



Enfin, le taux moyen de la dette du Budget principal poursuit sa détente pour s'établir à **1,97%** au 31 décembre 2017 (contre 2,51% en 2015 et 2,29% en 2016), sa **durée résiduelle moyenne** (qui exprime en année la durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à **9 ans et 1 mois**. Cette baisse s'explique à la fois par la détente des index monétaires dont le taux moyen s'élève à 0,67% en 2017 (0,71% en 2016), mais également par la baisse du taux moyen associé aux emprunts à taux fixes passant de 3,52% en 2016 à 3,16% en 2017 (taux fixes signés à 1,67% en 2015, à 0,98% en 2016 et à 1,07% en 2017).

Ainsi se présente donc le Compte Administratif 2017 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier municipal.